2° circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2me Circonscription des Hautes-Alpes

Entente Démocratique pour la Nouvelle République

ROBERT GARRAUD

JEAN ARIEY

Mesdames, Mesdemoiselles, chers Compatriotes.

Vous avez, en adoptant à une très forte majorité la Nouvelle Constitution, exprimé avec fermeté votre volonté de vous associer à l'une des plus importantes œuvres nationales et de promouvoir dans le cadre d'une République Nouvelle une vie politique nouvelle.

Nouvelle République, Nouvelle Constitution, Nouvelle loi électorale, Nouvelle Circonscription, vous amènent logiquement à choisir de **nouveaux députés.**

— Qu'est-ce que l'Entente Démocratique ?

L'Entente Démocratique est née dans l'esprit de hauts-alpins, qui comme la grande majorité d'entre vous n'ont d'autres ambitions que de se mettre au service du pays.

Libéré de toute attache politique notre mouvement a groupé spontanément des électrices et électeurs de toute origine, de toute opinion, mais animés d'un esprit d'*Entente*, et de principes *Démocratiques*.

En vue des élections législatives du 23 novembre 1958, le Comité directeur de l'Entente Démocratique a reçu la première adhésion de l'Union pour la Nouvelle République, constitué d'anciens compagnons de combat du Général de GAULLE et de personnes ayant soutenu depuis 1946 sa ligne de conduite politique. C'est ainsi qu'a été choisie l'étiquette de Entente Démocratique pour la Nouvelle République sous laquelle se présentent à vous les candidats de notre mouvement, ouvert à tous ceux qui souhaitent un Renouveau de notre Pays et qui estiment, qu'à l'heure actuelle, le Général de GAULLE est le mieux placé pour le promouvoir.

— Nos candidats.

L'Entente Démocratique pour la Nouvelle République a choisi comme candidat le Docteur Robert GARRAUD, et comme suppléant M. Jean ARIEY.

Le **Docteur Robert GARRAUD** a été un des premiers volontaires ayant rejoint le Général de GAULLE à Londres en 1940. Il fut chargé par lui de fonctions importantes : Médecin de son Etat-Major particulier, puis Directeur du Service de Santé des Forces Navales Françaises Libres. Il fit partie chaque fois du premier contingent d'Officiers qui accompagnèrent le Général de GAULLE à Alger en 1943 puis à Paris à la Libération. Après la fin de la Guerre en Europe, le Docteur Robert GARRAUD fut envoyé à la Mission Navale aux Etats-Unis où se préparaient les opérations devant amener la réddition du Japon.

En 1946, le Docteur Robert GARRAUD revenait à la vie civile et s'installait comme chirurgien à Briançon. Sa fonction lui permit d'entrer en contact avec des personnes de tous âges, de toutes conditions et de toutes professions et d'acquérir une profonde connaissance des besoins de nos populations hauts-alpines.

Ses concitoyens lui ont confié à de fortes majorités les charges de Conseiller Général du Canton de Briançon et de Maire de Briançon au printemps 1958. Cette marque de confiance rejoignait celles que lui avaient donné ses chefs militaires.

Le Général de GAULLE (alors Chef du Gouvernement Provisoire de la République Française) lui avait attribué la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur avec la citation suivante : « Médecin de haute valeur morale, grièvement blessé en juin 1940, a donné un bel exemple de courage et de conscience professionnelle. A rendu depuis 1940 de signalés services aux Forces Navales Françaises Libres ».

De son côté le Gouvernement Britannique, présidé par Winston CHURCHILL le citait et le nommait Officier de l'Empire Britannique :

« Le Médecin Principal GARRAUD fut le Chef du Service de Santé des Forces Navales Françaises Libres à Londres depuis les premiers jours jusqu'au départ pour Alger pendant l'été 1943. Le Service Médical Français fut extrêmement efficace sous sa direction et dans ces fonctions il rendit des services importants à la Cause Alliée ».

M. Jean ARIEY, né à St-Jean St-Nicolas en 1911, est un enfant du Champsaur, cultivateur à St-Léger-les-Mélèzes dont il est le Maire. Il est Conseiller Général du Canton d'Orcières depuis 1951. Sa commune a eu le plus fort pourcentage de « OUI » au référendum : 100 %.

Très au courant des affaires administratives, il est Président de la Commission des Affaires Départementales et Communales du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Comme Président du Syndicat de l'Habitat Rural, comme Président du Syndicat intercommunal routier du Canton d'Orcières, il permettait aux communes de réaliser dans d'excellentes conditions des travaux que la modicité des budgets rendait très difficiles. Enfin, les engins mécaniques du Syndicat Routier d'Orcières sont venus au service des populations sinistrées du Queyras, effectuant ainsi un travail qui a contribué à la résurrection de cette vallée meurtrie.

— Notre position.

Notre souci majeur d'Entente Démocratique, notre indépendance née de la volonté des patriotes, tracent notre ligne de conduite.

Avec eux et pour répondre à des désirs manifestés sans équivoques nous sommes prêts à soutenir une opinion quelle qu'en soit l'origine, pourvu qu'elle serve l'intérêt général et le bien de tous.

— Notre programme.

Connaissant votre profond attachement à la Patrie, nous pensons qu'il serait fastidieux de promettre dès maintenant des réalisations qui n'auraient dans l'immédiat que l'attrait d'une argumentation servant à uné campagne électorale.

Redonner à la France sa grandeur, son équilibre, est l'objectif à atteindre en premier lieu.

— Avec nous,

Vous êtes persuadés que la fin du drame Algérien doit s'obtenir par la négociation et non par les armes.

— Vous avez la conviction qu'une communauté Nord-Africaine, qu'une Association des Territoires d'Outre-Mer avec la Mère Patrie, doit garantir la sécurité de tous ceux qui y ont adhéré.

— Vous avez la certitude de la nécessité d'une Communauté Européenne dans laquelle la France aurait la place qui doit être la sienne.

— Vous pensez que sur le Plan économique vous participerez à cette résurrection nationale nécessaire pour que :

— les familles françaises disposent de logements convenables,

— tous ceux qui travaillent (salariés, fonctionnaires), reçoivent un salaire décent sur lequel ne doit plus lourdement peser un abattement de zone,

— chacun possède les moyens et les possibilités d'instruire ses enfants librement,

— pour que soit reconsidérée cette refonte sociale partant des remboursements de la Sécurité Sociale,

— pour que soient affectés à leur véritable destination les fonds des Caisses d'Allocations Familiales,

— pour que le budget général judicieusement étudié, n'ait pas recours pour combler son excédent de dépenses à des détournements de fonds s'effectuant au détriment de l'intérêt général,

— pour que les agriculteurs bénéficient de la revalorisation de leurs produits,

— pour que les commerçants ne soient imposés que sur des bases raisonnables.

— Comme nous,

Vous avez le sentiment,

— que les Vieux travailleurs de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie doivent bénéficier de retraites leur permettant de vivre convenablement,

— que les Anciens Combattants ont un privilège sur la Nation.

— Vous serez avec nous,

— pour une action commune de tous les élus du département en faveur d'une Politique départementale devant permettre le développement de l'Agriculture, du Tourisme, du Climatisme et de l'Industrie dans les Hautes-Alpes.

— pour que dans une France retrouvée et rénovée, les départements pauvres, puissent eux aussi participer à cette évolution économique,

— pour que les Hauts-Alpins connaissent enifn une existence à l'image de leurs hautes qualités humaines.

— Pour une **Politique** Française et Haut-Alpine !

— Pour une **Entente** efficace !

— Pour une Action **Démocratique !**

— Pour la Défense de la **Nouvelle République !**

Vous voterez pour

ROBERT GARRAUD

Conseiller Général du Canton de Briançon,
Maire de Briançon,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre de l'Empire Britannique,
Croix de Guerre 1939-1945,
Croix de Combattant Volontaire de la Résistance,
Chirurgien.



Le Général de GAULLE et le Docteur GARRAUD viennent de visiter un hôpital des Forces Navales Françaises Libres en 1941.

JEAN ARIEY

Conseiller Général du Canton d'Orcières,
Maire de St-Léger-les-Mélèzes,
Président de la Commission
des Affaires Départementales et Communales
du Conseil Général,
Président du Syndicat de l'Habitat Rural,
Cultivateur.



IMPRIMERIE VOLLAIRE — BRIANÇON